

Les chamois verts
Club valentinois de randonnée pédestre
56, rue Maréchal Ney 26000 Valence
Tél : 04 26 52 51 71
Site : www.chamois-verts.fr

Comité départemental Drôme
Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél : 04 75 75 47 83
Site : www.drome.ffrandonnee.fr

Assurance RCP: ALLIANZIARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS

Garantie financière: Groupama 8-10, rue d'Astorg – 75008 PARIS

FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence le : Vendredi 11 janvier 2019

N° 3 L'île de Port Cros et le Mont Coudon
Jeudi 2 et vendredi 3 Mai 2019
Niveaux: 4 – 3 – 2 – 1 – Promenade
Séjour en Etoile sans portage
Animateur Responsable : Michel Cauvin

PROGRAMME :

1^{er} jour : Le Mont Coudon.

Le Coudon (700m) est l'un des trois monts toulonnais. Il domine la plaine d'Hyères et la rade de Toulon.

N1: 9km 350m, N2: 10km 600m, N3: 15km 850m, N4: 19km 1100m

Altitude maxi : 700m.

Niveau promenade visite de Toulon: La place de la liberté, la place d'armes, les vieux quartiers, le cours Lafayette, le port, en option musée de la marine (6,50€/p), et la visite en bateau de la rade de Toulon avec le porte-avions «Charles de Gaulle» (13€/p).

2^{ème} jour : L'île de Port Cros

N1: 10km 450m, N2: 12km 600m, N3: 15km 700m, N4: 18km 900m.

Altitude maxi : 180m

Niveau promenade : découverte du petit port de Port Cros et de ses alentours.

Intérêts : 5 superbes itinéraires de randonnées chaque jours, sur le Mont Coudon le 1^{er} jour, le parc national terrestre et maritime de Port Cros le 2^{ème} jour.

HÉBERGEMENT RESTAURATION:

Odalys Vacances Résidence L'île d'Or Route de l'Argentière

83250 LA LONDE LES MAURES odalys-vacances.com

Appartement composé d'une chambre avec lit 140 et un espace séjour avec lit en 90. Draps et linge de toilette fournis

Petit déjeuner à l'aller compris et pris en cours de route

Apéritif, repas et boissons compris le jeudi soir à l'hôtel.

Petit déjeuner, pique-nique et collation compris le 2^{ème} jour.

ORGANISATION :

Pique-nique du 1er jour jeudi midi dans votre sac à dos.

Toutes les randonnées sont encadrées par un animateur breveté du club.

DÉPLACEMENTS :

Départ de Valence : jeudi 2 mai à 6 h du Parking des cars « Régie Drome » Avenue des Auréats.
Parking privé fermé la nuit. Retour le 3 mai en début de soirée.

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR 165€	
Budget frais fixes :	
10€	Frais d'organisation
37€	Transport en car pour tout le séjour et gratification chauffeurs
28€	Bateau A/R La Londe – Port Cros
81€	1/2 Pension + apéritif + panier repas du 2 ^{eme} jour de midi et du soir.
9€	Petit déjeuner à l'aller et boissons en fin de randonnées
NE SONT PAS COMPRIS	
	Le panier repas de midi du 1 ^{er} jour
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION

Ce séjour ne propose pas d'assurance annulation, mais le paiement par carte visa+ vous permet de profiter de l'assurance annulation proposée par cette dernière. (Voir votre conseiller bancaire)
La garantie assistance et rapatriement est comprise dans votre licence IRA.

INSCRIPTION :

Nombre de participants : Minimum 50 / Maximum 53

Les inscriptions se feront du vendredi 11 janvier 2019 au Vendredi 22 février 2019 au club et uniquement aux horaires de permanence ou par internet.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas 50 personnes le 22 février 2019, le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

Par contre, si le nombre d'inscrits dépasse les 53, une liste d'attente sera ouverte et si l'effectif total atteint 76 participants un deuxième car sera proposé jusqu'à concurrence de 80 personnes.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

DOSSIER d'inscription :

Le dossier d'inscription/personne doit être composé de :

- 1) Du bulletin d'inscription correctement rempli.
- 2) D'un chèque de 165€, ou d'un paiement par carte bancaire de 165€.

Attention: Seuls les dossiers complets seront retenus

DÉSISTEMENT :

Remplacement en cas de forfait : En fonction de la liste d'attente. S'il n'y a personne sur cette liste : les frais d'organisation (10€) et de transport (37€) soit 47€ ne seront pas remboursés sauf si vous avez payé avec une carte visa+

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants le lundi 29 Avril 2019 à 18h (lieu à préciser)